ssent leur rap-

régulièrement julièrement leur

É DESJARDINS. OULAIS.

RNARD. Côte-des-

tte jolie brochure, ntion. Ces retards ettons pas, toutewant de nous propresse concernant

nge à beaucoup de pour M. Bernard, pup à la légère, que adopté ce drapeau n 1854, les Anglais ce pays. Et voyant s nôtres mettent en peau comme notre e remplacer par un regarde comme une

l'on peut constater conséquent, lorsque ons le drapeau! il que faites-vous là! drapeau national? rvions, comme notre tendant, nous l'avons

dit, que nos pères l'ont adopté comme tel. Seulement, il propose de mettre sur ce drapeau l'image du Sacré Cœur, pour répondre à la demande que N.-S. Jésus-Christ avait chargé la B. Marguerite-Marie de transmettre au roi Louis XIV; puis, afin d'ajouter le signe de notre nationalité distincte, on entourerait ce divin emblème d'une guirlande de feuilles d'érable, avec la devise Je me souviens.

Disposons, dès l'instant, de cette question d'un emblème religieux sur le drapeau national des Canadiens-Français. Assurément, personne plus que nous n'applaudit à cette idée; et notre bonheur serait indicible, le jour où nous verrions le peuple canadien-français mettre sur ses étendards le Cœur sacré de Notre-Seigneur, ou l'image aimée de la Sainte Vierge Marie. Mais, avec quelque chagrin qu'il faille l'avouer, ce pieux dessein ne saurait sortir du domaine des idées, il est malheureusement irréalisable.

En effet, nous ne devons pas agir comme si, dans la province de Québec, nous étions tous canadiens-français et catholiques. Il y a parmi nous une minorité de croyance et de nationalité différentes des nôtres; et notre générosité native nous empêchera toujours, grâces à Dieu, de lui imposer des conditions que nous ne voudrions pas avoir à subir si nous étions à sa place. Sans doute, les gens de cette race et de cette croyance religieuse n'ont pas de ces honorables scrupules dans les endroits où ils ont sur nous l'avantage du nombre. Mais nous n'allons pas emprunter aux Anglo-Saxons leur rudesse et leur sangéne! Donc, ne parlons plus d'emblèmes catholiques sur le drapeau distinctif de la province de Québec.

Il est vrai que l'on pourrait dire, et avec quelque apparence de raison, qu'il est question de faire choix d'un drapeau, non pour la province de Québec, mais pour la race canadienne-française, et que, par conséquent, nos compatriotes anglais et protestants n'ont pas voix au chapitre en cette affaire. Mais outre que nous n'admettons pas, en fait, cette distinction entre la province de Québec et la nationalité canadienne-française, nous allons être forcé d'avouer une chose bien triste. Il y a, parmi notre classe dirigeante française et dans quelques parties du pays, certains courants qui ont dévié dans leur marche, qui ne suivent plus, aussi droit, le mouvement général.